

Politique de Lauxera rémunération liée à l'ESG et aux 'sustainability risks' *Jan 1, 2023*

Politique de rémunération liée à l'ESG et aux 'sustainability risks'

Les membres et les conseillers de la Société de Gestion n'ont pas de rémunération directement liée à la réalisation d'objectifs ESG, d'impact et de durabilité. Toutefois, conformément à la politique ESG de Lauxera, nous pensons que la capacité d'un investissement à maximiser les opportunités liées aux questions ESG (y compris la promotion de la durabilité) et à prendre en compte les risques liés aux questions ESG est directement liée à la performance financière long-terme de l'entreprise en question et à son rendement en tant qu'investissement. Lauxera Capital Partners considère les risques liés aux facteurs ESG et au développement durable pour 100 % de ses potentiels investissements, et définit clairement quels risques sont importants et doivent être activement gérés et améliorés dans le cadre du suivi de l'entreprise.

Les performances des entreprises du portefeuille de Lauxera observées versus objectifs ESG définis par l'équipe et le comité d'investissement est une comparaison prise en compte avec d'autres critères lors de la fixation des objectifs de rémunération du personnel de l'équipe.